



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ABO RÉNOV – Constitution de société

Référence : L022225

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 15 novembre 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 27/09/2023, il a été constitué une SASU dénommée : ABO RÉNOV
Siège social : 2 priziac, 56230 COURS Capital : 200€ Objet : ? suivi et coordination de chantier, plomberie, climatisation, chauffage, électricité, maçonnerie, carrelage, isolation, menuiserie, peinture et finition, nettoyage, création et entretien d'espaces verts, démolition , décoration, ravalement, aménagement intérieur et extérieur ; ? la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, marques et brevets concernant ces activités ; ? la fondation de toutes sociétés filiales, l'installation et la création de succursales, dépôts et agences ? la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; ? la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou éléments de fonds de commerce, l'acquisition, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; ? et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, techniques mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et permettant la réalisation et l'extension ; ? Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social. Président : M. Benjamin OLLIER, 13 rue de la libération, 56140 MALESTROIT. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 60 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VANNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
